

Compte rendu du conseil municipal du

15 février 2019

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal du 23 janvier 2019
- 2) Décisions modificatives budgétaires
- 3) Rémunération des serveurs repas des Anciens

Monsieur le Maire demande de rajouter deux points à l'ordre du jour,

- 4) Subvention AAM
- 5) remboursement colissimo

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30

Etaient présents :

Didier LAITHIER - Michel VERNEREY - Françoise RETHORE - Catherine ROBIN -
Julien EHLINGER - Marie-Christine ROBERT -

Excusés : Sandra BURDIN qui donne procuration à Didier LAITHIER
 Laurence LAITHIER qui donne procuration à Catherine ROBIN
 Mario PERSONENI qui donne procuration à Michel VERNEREY

Absents : Yves RETHORE - Julien BADSTUBER

Invitée : Mme Stéphanie SEKLI

Marie Christine ROBERT est nommée secrétaire de séance et en accepte la charge

1. - Approbation du dernier compte rendu du conseil municipal

Monsieur le Maire demande qui a des remarques à faire sur le précédent compte rendu

Approuvé à l'unanimité

2. - Décisions modificatives budgétaires

Sur le budget lotissement -

Diminution de crédit au compte 65888 pour une augmentation de crédit au compte 673 : écriture de régularisation de 886.78 € due aux frais de dossier des emprunts soldés TVA et Travaux

Sur budget communal assainissement

Diminution de crédit au compte 6061 et Ouverture de crédit au compte 6811/042 et 281531/040 pour le montant de 13 €, pour régularisation

amortissement immobilisation sur 2017 d'un branchement d'eau à la combe du berger pour un montant de 12,91 € / an sur 60 ans.

3. - Rémunération des serveurs au repas des Anciens

Trois jeunes ont servi le repas annuel des Anciens le 19 janvier à midi

De 12 h à 19 h 30 (services + vaisselle)

Emilie CONTET - Solène DEVAUX et Lisa DROGREY

Donc 7 h 30 pour chaque jeune à un taux horaire de (SMIC + 10 % de congés payés) 11.03 € soit un montant 82.73 €

Pour 9 voix

4. - Remboursement frais d'envoi

Didier LAITHIER a avancé les frais d'envoi d'un colissimo à la Mairie de la Ville de RUMMELSHEIM pour un montant de 22 €

Pour 9 voix

5. - Subvention AAM

L'intervention du musicien le jour du repas des Anciens se monte à 200 €

Cette opération a été prise en charge par l'AAM,

Mr le Maire soumet le versement d'une subvention de ce montant pour régulariser cette opération.

Pour 9 voix

6. - Questions diverses

- Nous sommes sollicités par l'association de peinture Couleur d'O pour une exposition,
Nous ne sommes pas équipés pour ce genre de manifestation nous reprenons contact pour leur expliquer et revoir avec ces personnes.

- Retrouvailles de l'école,
Françoise RETHORE en charge du dossier, nous informe qu'elle a posé la date du 28 février pour la clôture des inscriptions,
**Pour rappel cette Journée se déroulera le SAMEDI 6 AVRIL 2019 à 12 h
Ceux qui ne se sont pas encore inscrits à vos mails ou à votre téléphone pour contacter Françoise.**

Monsieur le Maire clôt la séance à 19 h 35

Marie-Christine ROBERT
Secrétaire de séance

Didier LAITHIER
Maire de Merrey sous Montrond